

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Sir-Rodolphe-Forget, à Baie-Saint-Paul, le jeudi 3 octobre 2024, à 18h30

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
Mme Marie-Noëlle Bouchard	x	
Mme Alyson Bouchard	x	
Mme Jessica Guay-Girard	x	
Mme Geneviève Nadeau	x	
Mme Caroline Gauthier	x	
Mme Valérie Gagnon	x	
Mme Ruth Gilbert	x	
Mme Kristina Gravel	x	

Représentants des parents	Présent	Absent
M. Antoine Laflamme	x	
Mme.Lisianne Tremblay	X	
M. Jérôme Laflamme	x	
M. Serge Lévesque	x	
M. Grimot Nana		x
M. Erick Sullivan		x
Mme Katy Tremblay	x	
Mme Valérie Lavoie	x	

Membres de la communauté	Présent	Absent

Direction	Présent	Absent
M. Jean-Sébastien Gagnon	X	

1. Mot de bienvenue

M. Jean-Sébastien Gagnon, directeur, souhaite la bienvenue aux membres présents. Il en profite pour informer les membres qu'il quitte sa fonction de direction afin de retourner comme enseignant. La transition s'effectuera vers le début novembre. Ce sera M. Jocelyn Simard, présentement directeur au CÉSA qui prendra sa place. Une période de transition sera nécessaire pour la passation des dossiers. Par conséquent, ce sera le dernier Conseil d'établissement comme direction pour M. Gagnon. M. Jocelyn Simard sera présent à la prochaine rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Étant donné que la présidence n'est pas encore comblée, M. Jean-Sébastien Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

Point 11.7 : Campagne de financement dictée PGL

Point 14.1 : OPP Forget

CE-24-25/01

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Marie-Noëlle Bouchard et appuyée par M. Jérôme Laflamme.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024 et suivis

M. Jean-Sébastien Gagnon procède à la lecture du procès-verbal.

Points de suivi :

En suivi à la passation des questionnaires aux élèves : un comité formé de membres du personnel a été formé en début d'année et il aura comme responsabilité d'analyser les résultats obtenus. Un retour sera fait ultérieurement aux membres du conseil d'établissement.

7.1) Entente avec le Massif : la direction mentionne avoir obtenu trois ententes avec le Massif afin que les élèves de l'école Saint-François puisse bénéficier de journées de ski (une journée pour le préscolaire cinq ans / une journée pour les élèves du 1^{er} et 2^e cycle et huit journées pour les élèves du 3^e cycle (projet étude-ski)).

CE-24-25/02

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Kristina Gravel et secondée par M. Antoine Laflamme.

4. Question du public

Aucune

5. Nomination

5.1 Présidence

M. Jean-Sébastien Gagnon présente la procédure d'élection. Il agira à titre de président d'élection. M. Gagnon ouvre la période de propositions pour la présidence.

Mme Kathy Tremblay se propose au poste de présidence. Mme Tremblay est élue à l'unanimité par tous les membres présents.

Mme Tremblay est donc nommée à titre de présidente du Conseil d'établissement.

5.2 *Vice-présidence*

M. Jean-Sébastien Gagnon ouvre la période de propositions pour la présidence.

M. Antoine Laflamme se propose au poste de vice-président. Celui-ci est élu à l'unanimité par tous les membres présents.

M. Antoine Laflamme est donc nommé à titre de vice-président du Conseil d'établissement.

5.3 *Secrétaire*

Le poste de secrétaire au Conseil d'établissement sera confié, comme pour l'année précédente, à la secrétaire de l'école Sir-Rodolphe-Forget, Mme Christelle Bouchard.

5.4 *Membres de la communauté*

Afin d'avoir des membres de la communauté sur le Conseil d'établissement, les membres présents à la rencontre nomment vouloir solliciter les membres de l'an passé et aussi de mettre une sollicitation sur le réseau social Facebook de l'acte Valléemont.

6. Nos règles de régie interne

L'approbation des règles de régie interne est proposée par Mme Valérie Gagnon et seconde par Mme Ruth Gilbert.

7. Dénonciation d'intérêt

Tous les membres qui possèdent une entreprise et qui pourraient profiter d'une décision prise par le Conseil d'établissement doivent remplir un formulaire de dénonciation d'intérêts disponible à cette fin.

8. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

La direction informe les membres qu'un budget de 1400\$ est prévu pour le fonctionnement du Conseil d'établissement (entre autres pour les frais de déplacement et les repas). Les membres expriment vouloir à chaque séance du café, jus et grignotines. Au courant de l'année, un état du solde restant sera confirmé afin de pouvoir garder un montant pour le souper en juin.

La direction informe les membres de la possibilité d'utiliser les fonds restants de l'année dernière à d'autres fins, par exemple pour le soutien aux familles défavorisées. Ce point sera discuté lors des prochaines rencontres du conseil selon s'il reste un solde ou non.

9. Calendrier des rencontres

M. Gagnon présente le calendrier pour les rencontres du Conseil d'établissement 2024-2025.

10. Le plan de travail du Conseil d'établissement et notre plateforme TEAMS

M. Gagnon présente les points qui seront traités au cours de l'année. Ce document est présentement en mode « consultatif » puisqu'il n'y avait pas de présidence de nommé. Il sera présenté à nouveau à la séance du mois de novembre. Les idées peuvent être apportées à la présidente ou à la direction.

11. Points des écoles

11.1 Budget des écoles 2024-2025

M. Jean-Sébastien Gagnon présente et explique chaque point du budget de fonctionnement 2024-2025. Il informe les membres qu'une rencontre est prévue le 4 novembre avec les ressources financières afin de connaître le résultat financier de l'année dernière. Suite à cette rencontre, il sera en mesure de présenter le budget réel 2023-2024.

Un budget amendé sera déposé à la rencontre du mois de janvier.

CE-24-25/06

Il est proposé par Mme Jessica Guay-Girard et secondé par M. Jérôme Laflamme d'accepter le budget écoles présenté.

11.2 Frais chargés aux parents; reddition de compte

M. Jean-Sébastien Gagnon nomme ne pas pouvoir présenter à cette rencontre le détail des frais qui seront chargés aux parents, car plusieurs fournisseurs n'ont pas encore envoyé leur facture. Ce point sera reconduit à la prochaine rencontre.

11.3 Reliquat Fonds du règlement sur l'action collective sur les frais chargés aux parents

M. Gagnon présente le document « Encadrement relatif à la distribution du reliquat » qui détaille la répartition suite au recours collectif quant aux dommages et intérêts compensatoires payés et qui doit servir pour aider les élèves ayant des besoins financiers.

Le Conseil d'établissement devra établir les barèmes afin de distribuer le montant de 5381.99\$ qui est disponible pour l'acte Valléemont.

Les membres proposent différents moyens pour distribuer la somme. Celle retenue est de diminuer la facture scolaire.

CE-24-25/07

Il est proposé et adopté à l'unanimité d'abaisser le montant de la facture scolaire.

11.4 Campagne de financement Halloween

Il a été décidé par l'équipe-école de ne pas avoir de campagne de financement pour l'Halloween cette année. La campagne « Porte ton Pyj » avec Opération Enfant Soleil a été appréciée les années passées et c'est ce qui a été choisi cette année comme campagne de

financement. Une résolution sera éventuellement déposée au conseil d'établissement à ce sujet.

11.5 Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle

M. Gagnon explique les contenus en orientation scolaire et professionnelle offert pour le 3^e cycle à raison de 5 à 15 heures par année et qui doit être vécu en projets classe.

CE-24-25/08

Il est proposé par Mme Geneviève Nadeau et secondé par Mme Caroline Gauthier d'approuver la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle présentée.

11.6 Sorties éducatives à venir

M. Gagnon présente la sortie qui sera faite les 12-13 et 14 novembre par les élèves de 5^e année de l'école Forget au Moulin banal aux Éboulements en lien avec le projet Communterre. Aucuns frais ne seront demandés aux parents.

CE-24-25/09

Il est proposé par Mme Alysone Bouchard et secondé par Mme Caroline Gauthier d'approuver cette sortie.

11.7 Ajout campagne de financement Dictée GPL pour ces classes :

Neuf classes de l'école Forget désirent participer à une campagne de financement de la fondation PGL. La moitié des sommes récoltées sont dédiées à des projets classes, alors que l'autre moitié est versée à la fondation.

Il est proposé par Mme Marie-Noëlle Bouchard et secondé par Geneviève Nadeau d'approuver cette campagne de financement.

12. Points du service de garde

12.1 Tarification service de garde; modification

CE-24-25-10

Il est proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Antoine Laflamme d'accepter les changements à la tarification du service de garde comme démontré (9.45\$ à 9.50\$)

13. Les bons coups à souligner

13.1 Fête des récoltes Forget

M. Gagnon souligne l'activité vécue vendredi dernier et souligne la belle participation des classes et de la communauté.

14. Retours

14.1 OPP des écoles; campagne de financement OPP

OPP école Saint-François :

Voici quelques activités prévues par les membres de l'OPP de l'école Saint-François afin d'amasser des sous :

- Vente de cannettes amassées pendant le Dek hockey,
- Vente de billets de tirage
- Bénévolat lors du festival de l'anguille avec donation volontaire

- Commandites à divers partenaires.

OPP école Forget

Il y aura vente de 3 produits locaux (ketchup aux fruits, compote de pomme et betteraves marinées) réalisés par une entreprise locale en collaboration avec des parents bénévoles. Possibilités d'ajouts de mélanges pré-mélangés d'ingrédients secs (soupe, biscuits, muffins par exemple). Cette vente aura lieu en participant aux marchés de Noël de la Ville de Baie-Saint-Paul et ainsi qu'à la résidence des Bâtisseurs en novembre et en décembre 2024.

CE-24-25/11

Il est proposé par Antoine Laflamme et appuyé par Valérie Gagnon d'accepter les campagnes de financement.

14.2 Comité des parents

Aucun suivi

15. Autres sujets

Aucun sujet

16. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 40.

CE-24-25/12

La proposition de lever la rencontre est faite par Mme Alyson Bouchard dûment appuyée par Mme Caroline Gauthier.

Kathy Tremblay
Présidente

Jean-Sébastien Gagnon
Direction